

5. - **Compte-rendu officiel** **des II^{mes} Jeux Olympiques d'Hiver,** **St-Moritz 928**

Le II février 1928, le Président de la Confédération Suisse faisait son entrée dans le Stade de St. Moritz, entouré des membres du Comité International Olympique et du Comité Olympique Suisse et, sur la demande de M. Hirschy, Président du C.O.S., proclamait l'ouverture des II^{mes} Jeux Olympiques d'hiver. Le 20 février, après que MM. le Comte de Baillet-Latour, Hirschy et le Baron Godefroy de Blonay eurent procédé à la distribution des prix, le Président du C.I.O. prononça, du haut de la tribune, la formule protocolaire de clôture. Le C.I.O. a tout lieu de se féliciter de la façon dont s'est déroulé le premier acte des Jeux de la IX^e Olympiade, dont le programme a pu être exécuté, malgré le dégel qui s'est produit contrairement aux prévisions de tous les météorologistes. Ceux-ci, consultés par le Comité Organisateur, avaient unanimement, en se basant sur les statistiques des vingt-cinq dernières années, émis l'avis que la seconde semaine de février était celle qui offrait le plus de garanties.

Seules deux modifications ont dû être apportées par les Fédérations Internationales: l'Union Internationale de Patinage a supprimé la course de vitesse de 10.000 mètres et la Fédération Internationale de Bobsleigh a fait disputer en deux manches au lieu de quatre la course de Bobs, les descentes se faisant de I à 25 dans la première manche et de 25 à I dans la seconde. Une grande cordialité et la plus parfaite courtoisie n'ont cessé de régner et les jurys d'appel n'ont été appelés à statuer que sur des réclamations fort peu importantes, dont aucune du reste n'a été acceptée. La course militaire de Ski et la démonstration de Skijoering ont été particulièrement intéressantes.

L'organisation fait honneur au Comité Olympique Suisse, qui est même en droit d'invoquer de sérieuses excuses au sujet des deux seuls reproches qui ont été

faits; l'insuffisance de police et le refus des Compagnies de Chemins de Fer de consentir aux officiels les réductions habituelles.

D'une part, le Comité ne disposait pas d'un nombre d'agents assez considérable à répartir dans les différents stades, où, pour regagner le temps perdu, les épreuves ont dû avoir lieu concurremment; d'autre part, malgré des démarches répétées, le Comité n'a pu obtenir satisfaction, les Compagnies basant leur refus sur ce que le nombre des officiels demandant à bénéficier du tarif réduit dépassait considérablement celui qui avait été prévu.

Le Président de la Confédération a donné une réception officielle au Palace le jour de l'ouverture des Jeux; le C. O. S. a également offert un banquet dans les salons du Kulm. Après que le Président du C. O. S. eût souhaité la bienvenue à ses hôtes et que le Baron de Blonay eût porté la santé des Souverains et Chefs d'Etat des pays représentés, le Président de la Confédération Suisse et le Président du C. I. O. ont successivement pris la parole. Les prix de la Course militaire de Ski furent distribués par le Président du C. I. O. au cours d'une réception offerte à Suvretta par le Chef du Département Militaire. Le Colonel Scheurer et le Comte de Baillet-Latour exprimèrent leur admiration pour les magnifiques performances des différentes équipes et le Capitaine Oetgaard, Chef de la Délégation Norvégienne se fit l'interprète des remerciements des concurrents pour l'accueil qu'ils avaient reçu.

Le Prince Henri des Pays-Bas, qui porte un vif intérêt aux Jeux d'Amsterdam dont il est le Président d'Honneur, a honoré les Jeux de sa présence. De nombreux membres du Corps Diplomatique accrédité à Berne avaient également tenu à se rendre à St. Moritz. La foule de visiteurs était énorme et le moindre des problèmes ne fut pas celui de trouver du logement pour chacun d'eux.

Avant de quitter la Suisse, le Président du C. I. O., en son nom personnel et au nom du C. I. O. a adressé des remerciements au Président de la Confédération, ainsi qu'à MM. Hirschy, Nater et Messerli.

